

**Proposition du Conseil administratif du 16 décembre 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 500 000 francs destiné à la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

**Introduction**

Le Muséum d'histoire naturelle (MHN) est particulièrement apprécié de la population genevoise et de celle du Grand Genève. C'est le musée le plus fréquenté de la place avec 300 000 visiteurs et visiteuses par année. Il est non seulement un lieu d'accueil privilégié pour les sorties scolaires et familiales, mais il attire également un public adulte très diversifié. Il a fêté en 2016 les 50 ans de son installation à Malagnou et en cette année 2020 son bicentenaire.

Le plus grand musée d'histoire naturelle de Suisse représente un patrimoine scientifique d'intérêt mondial avec une collection atteignant aujourd'hui plus de 15 millions de spécimens, référencée sur 30 km de rayonnages et dans 120 000 récipients, ce qui constitue plus de la moitié de l'ensemble des collections zoologiques conservées en Suisse. Une très grande quantité de ces spécimens est conservée dans des récipients contenant de l'alcool afin d'éviter leur dessèchement et leur pourrissement, et dont les quantités cumulées au fil des ans – plus de 48 000 litres soit environ 38 tonnes – dépassent le seuil quantitatif maximal défini par l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM). Dès lors le MHN doit faire l'objet d'un plan d'assainissement de ses installations techniques – qui sont encore pour la plupart celles d'origine – avec comme axe prioritaire la mise aux normes incendie. Cela signifie également que les collections doivent être conservées désormais dans un bâtiment distinct spécifiquement affecté à cette mission et qui est à construire. C'est là le principal enjeu qui a présidé à l'organisation d'un concours d'architecture qui s'est déroulé en 2017. Cet enjeu fait l'objet d'un crédit de construction déposé simultanément à la présente proposition auprès du Conseil municipal.

Ainsi que cela était expliqué dans la proposition PR-1174 du crédit d'étude pour cette opération globale, cette dernière prévoit une réorganisation partielle des deux bâtiments existants (public et scientifique) en raison de la libération de surfaces occupées par l'atelier de décoration dans le bâtiment public et par la nécessité de mettre à jour les galeries d'exposition, en particulier les galeries des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages, alors que les galeries des niveaux inférieures doivent être redynamisées.

Cette réorganisation s'appuie sur le projet scientifique et culturel (PSC) «Muséum Genève 2020» dont s'est dotée l'institution en 2015 et qui identifie des objectifs stratégiques pour les dix ans à venir. Parmi les sept axes stratégiques, deux concernent plus particulièrement les prestations destinées aux publics, soit:

- axe 1: expositions: les expositions permanentes et temporaires du Muséum, par leur importance, sont un vecteur essentiel de diffusion des savoirs et d'invitation à l'émerveillement;
- axe 2: accueil des publics: afin que chacun trouve au Muséum une vraie réponse à ses attentes, l'institution se doit de régulièrement redéfinir son offre avec des pratiques et des outils novateurs. Elle vise notamment à orienter sa communication vers des questions environnementales clés où le comportement de l'espèce humaine est appelé à jouer un rôle déterminant.

Avec «l'accélération du monde» et l'augmentation de sa complexité, les musées d'histoire naturelle sont appelés à jouer un rôle inédit dans des domaines multiples: protection de l'environnement, culture, développement des technologies de l'information, découvertes scientifiques, bouleversements socioéconomiques... Les muséums deviennent des lieux d'anticipation et de mouvement qui nous permettent d'identifier et de poser de bonnes questions. Ils deviennent des espaces de dialogue autour des grands changements de demain, tout en demeurant des lieux de plaisir et de loisir.

Le bâtiment public des expositions doit pouvoir être adapté en termes d'accueil des publics. Il s'agit de réaménager l'entrée, l'accueil et la billetterie, les vestiaires, la boutique, la cafétéria tout comme de réaffecter l'espace libéré par les ateliers de décors en espace dédié au public et à la médiation, soit le «Documentarium». En parallèle, à l'instar de tout musée, l'institution a le besoin de pouvoir disposer d'un espace dédié aux expositions temporaires et aux actualités. Cet espace sera aménagé aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages du bâtiment, nécessitant de redimensionner la présentation de l'exposition permanente qui doit être revue entièrement car obsolète. Ces opérations sont toutes prévues au niveau constructif dans le cadre du crédit de construction précité, y compris les dispositifs muséographiques fixes (gril technique) des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages.

La présente proposition de crédit d'étude s'inscrit dans ce contexte. Elle concerne uniquement les prestations relevant de la responsabilité du Muséum, à savoir la muséographie (partie mobile) et la scénographie des galeries et espace publics dans le bâtiment public, soit:

- la création de la nouvelle galerie permanente appelée «L'histoire de la Terre et de la vie», au 3<sup>e</sup> étage;
- la redynamisation des galeries permanentes des rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages dédiés à la «Faune régionale» et à la «Faune exotique»;

- le volet muséographique du nouvel espace de documentation ouvert aux publics intitulé «Documentarium» et situé au 2<sup>e</sup> étage.

L'objectif est de garantir l'attractivité et la longévité des équipements muséographiques pour les publics.

### **Exposé des motifs**

Il s'agit pour la nouvelle galerie du 3<sup>e</sup> étage traitant de «L'histoire de la Terre et de la vie» de créer entièrement une nouvelle muséographie, incluant la scénographie, et d'envisager l'acquisition de collections importantes pour la cohérence du parcours.

Il s'agit pour les galeries des rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages dédiées à la «Faune régionale» et à la «Faune exotique» de les redynamiser, selon cinq axes: création d'une introduction à chaque galerie, développement d'une signalétique de guidage des publics, développement de dispositifs numériques permettant de diffuser des contenus et de vivre de nouvelles expériences muséographiques, restauration de collections et amélioration des conditions de conservation préventive, développement d'outils qui favorisent l'accessibilité à tous et toutes.

Il s'agit pour le nouvel espace ou tiers lieu intitulé «Documentarium» de développer des espaces de médiation et de consultation de données via des dispositifs numériques.

La galerie du 3<sup>e</sup> étage dédiée à la «science de la Terre», fermée au public depuis 2014, ne présente plus l'histoire de la Terre ni même les squelettes montés de dinosaures, deux sujets attractifs qui font défaut actuellement. Par ailleurs, les galeries «Histoire de l'Homme» et «Minéralogie», créées il y a plus de trente ans, ont considérablement vieilli du point de vue muséographique et comportent un certain nombre d'informations incomplètes voire obsolètes notamment pour l'histoire de l'Homme, en raison de l'avancée importante des connaissances scientifiques dans ce domaine. C'est pourquoi il est proposé de créer une nouvelle galerie «L'histoire de la Terre et de la vie» rassemblant l'ensemble des collections en un parcours thématique unique et thématique. Cette galerie couvre une surface d'exposition de 1118 m<sup>2</sup>.

Pour les galeries «faune régionale» et «faune exotique», il s'agit de repenser la muséographie dans le sens d'une nouvelle expérience de visite avec l'intégration de technologies digitales efficaces, de nouveaux apports technologiques (réalité augmentée, réalité virtuelle). Les objectifs sont de mettre à jour les informations scientifiques, valoriser les connaissances et développer de nouveaux contenus en lien avec la crise climatique et la crise de la biodiversité, afin de mieux équiper et renseigner les publics face aux défis environnementaux, en lien avec la politique de la culture et de la

transition numérique, d'améliorer la conservation préventive des collections exposées, notamment en matière d'éclairage et de climat de vitrines, restaurer les collections altérées par une longue durée d'exposition dans des conditions pas toujours optimales, de créer de réelles introductions aux galeries «Faune régionale» et «Faune exotique» afin de mieux introduire les visites et de développer une signalétique à l'intérieur des galeries pour mieux orienter les publics. Enfin, il s'agit de renforcer l'accès du musée à toutes et tous, et donc de faire le choix d'outils et de technologies inclusives afin de conjuguer culture et handicap.

L'ensemble des galeries «Faune régionale» et «Faune exotique» représentent une surface d'exposition de 4136 m<sup>2</sup>.

La bibliothèque du Muséum se redéploie avec la création d'un espace «Documentarium» facilement accessible aux publics au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment des expositions. Il s'agit ici de prévoir les études nécessaires à l'aménagement des espaces de médiation et de mise à disposition d'outils numériques inédits. Le «Documentarium» s'inscrit dans l'esprit du tiers lieu qui a fleuri dans les bibliothèques puis dans les musées. Espace mixte, il permet de travailler et de consulter des ouvrages mais aussi de vivre des expériences individuelles et collectives de médiation et de diffusion de connaissances. Sa surface globale couvre 257 m<sup>2</sup> mais la partie médiation et outils de consultation digitaux occupe moins d'un tiers de la surface.

Chacun des projets a fait l'objet d'une note d'intention constituant les socles qui précèdent l'écriture des programmes muséographiques et des cahiers des charges.

La présente proposition de crédit ne concerne pas la muséographie et la scénographie de la première exposition temporaire qui prendra place aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages rénovés en 2026. Cette exposition, comme toute exposition temporaire, sera financée sur le budget de fonctionnement.

### **Adéquation à l'Agenda 21**

Aujourd'hui, les muséums doivent se positionner comme défenseurs de la biodiversité et apporter des ressources scientifiques susceptibles d'aider notre planète. Notre globe a connu dans le passé bien des crises biologiques ou climatiques qui ont fait disparaître naturellement de nombreuses espèces. Mais le temps s'accélère: nous sommes en train de provoquer – par nos activités humaines – une extinction majeure dont jadis seuls les immenses cataclysmes avaient le secret! Face à ce monde nouveau, les muséums peuvent faire office de remparts. Ce projet de renouvellement des galeries du Muséum est donc en adéquation avec l'Agenda 21.

**Estimation des coûts (en francs)**

Projets	Détail des lots	Budget prévisionnel TTC	Budget TTC détaillé par lot
Galerie «L'histoire de la Terre et de la vie»		380 000	
	Consultation d'experts scientifiques en appui du musée		15 000
	<i>Concours de scénographie mettant en concurrence trois groupements de scénographes différents sur la base du programme muséographique</i>		45 000
	Honoraires phase avant-projet du groupement de scénographes lauréat		160 000
	Honoraire phase projet du groupement de scénographes lauréat		160 000
Redynamisation des galeries «Faune régionale» et «Faune exotique»		100 000	
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des dispositifs muséographiques digitaux : les nouvelles expériences de visites (réalité virtuelle, contenus augmentés...)		40 000
	Etudes spécifiques à la restauration des collections et à la mise en place de conditions de conservation préventive adaptées (éclairage, climat de vitrines contrôlés)		40 000
	Etudes spécifiques à la mise en place de dispositifs favorisant l'accessibilité à tous et toutes (parcours tactiles, textes brailles, français facile...)		20 000
«Documentarium» volet muséographie	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des espaces de médiation et des dispositifs digitaux de diffusion de connaissances dans l'esprit du tiers lieu	20 000	
Total		500 000	

**Délai de réalisation**

Projets	Etapes	Calendrier
<b>*Galerie «L'histoire de la Terre et de la vie»</b>		
	Consultation d'experts scientifiques en appui du musée	De janvier à décembre 2022
	Concours de scénographie mettant en concurrence trois groupements de scénographes différents, sur la base du programme muséographique	De septembre 2022 à février 2023
	Honoraires phase élaboration avant-projet et projet du groupement de scénographes lauréat	De mars 2023 à décembre 2024

<b>**Redynamisation des galeries «Faune régionale» et «Faune exotique»</b>		
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des dispositifs muséographiques digitaux: les nouvelles expériences de visites (réalité virtuelle, contenus augmentés...)	De janvier 2022 à décembre 2023
	Etudes spécifiques à la restauration des collections et à la mise en place de conditions de conservation préventive adaptées (éclairage, climats de vitrines contrôlés)	
	Etude spécifiques à la mise en place de dispositifs favorisant l'accessibilité à tous et toutes (parcours tactiles, textes en braille, français facile...)	
<b>***«Documentarium», volet muséographique</b>		
	Etudes spécifiques aux cahiers des charges des espaces de médiation et des dispositifs digitaux de diffusion de connaissances dans l'esprit du tiers lieu	De septembre 2022 à décembre 2023

\*La nouvelle galerie «L’histoire de la Terre et de la vie» est prévue pour réouvrir aux publics courant 2027. La proposition de réalisation de la Muséographie est prévue déposée en 2025. Le MHN se charge de la production des contenus tandis que le groupement de scénographes se charge de la production de l’ensemble des éléments de mobiliers et de décors, et du chantier d’exposition.

\*\*Les études nécessaires à la redynamisation des galeries «faune régionale» et «faune exotique» se dérouleront sur deux ans afin ensuite de pouvoir échelonner l’ensemble des travaux de redynamisation sur plusieurs années. Un calendrier précisera les périodes de travaux une fois les études finalisées. Le MHN réalisera les travaux relevant de sa compétence, à savoir les travaux de taxidermie, de décors et de signalétique. Les dispositifs muséographiques digitaux, les dispositifs spécifiques accessibilité et l’éclairage feront l’objet de mandats à des tiers. Le MHN prévoit la fin des travaux dans le courant 2027.

\*\*\* L’ouverture prochaine du tiers lieu Aglr servira de période test pour définir les besoins pour le futur «Documentarium» en matière d’équipements de médiation et de dispositifs digitaux de diffusion de connaissances. C’est la raison pour laquelle il est préférable de débiter les études en septembre 2022. Le MHN prévoit la fin des travaux dans le courant 2027.

## **Recettes**

Le solde du Fonds Varenne enregistre un montant de 3 499 707 francs après avoir réalisé les travaux de construction et de restauration aux Conservatoire et jardin botaniques. Avec l’accord de la famille donné le 2 juillet 2018, et selon les termes de la convention signée le 29 février 2008, il est prévu d’affecter ce solde à la rénovation des galeries d’expositions du Muséum d’histoire naturelle. Ce solde sera donc déduit du montant du crédit de réalisation le moment venu.

## **Référence au 16<sup>e</sup> plan financier d’investissement 2021-2032 (p. 64)**

Ce projet est inscrit au 16<sup>e</sup> PFI en qualité de projet actif sous le N° 042.040.46, pour un montant de 500 000 francs, avec une date de dépôt prévue en 2020.

## **Budget de fonctionnement**

Ce crédit d’étude n’a aucun impact direct sur le budget de fonctionnement.

L’impact du projet global de construction d’un bâtiment des collections et de réorganisation des bâtiments scientifique et public est décrit dans le crédit de construction déposé simultanément à la présente. Il sera repris pour la

partie relative à la muséographie-scénographie dans la proposition de crédit de réalisation de cette dernière, à savoir une augmentation des moyens alloués à l'organisation des événements de médiation pour le futur Documentarium ainsi qu'un poste de spécialiste en numérique pour assurer la maintenance et le renouvellement des équipements numériques.

### **Charges financières annuelles**

Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation.

En l'absence de réalisation, l'étude sera amortie en une annuité

### **Service gestionnaire et bénéficiaire**

Le service gestionnaire et bénéficiaire est le MHN.

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)**

**Objet:** crédit d'étude pour la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries du Muséum

<b>A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS</b>		
	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Galerie «L'histoire de la terre et de la vie»	380 000	76%
Redynamisation des galeries faune régionale et faune exotique	100 000	20%
Documentarium	20 000	4%
<b>Coût total du projet TTC</b>	<b>500 000</b>	<b>100%</b>

<b>B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit</b>		
<b>Service bénéficiaire concerné: Muséum d'histoire naturelle</b>		
<b>CHARGES</b>		<b>Postes en ETP</b>
30 – Charges de personnel		
31 – Dépenses générales		
32/33 – Frais financiers (intérêts et amortissements)		
36 – Subventions accordées		
<b>Total des nouvelles charges induites</b>	<b>-</b>	

<b>REVENUS</b>	
40 – Impôts	
42 – Revenu des biens	
43 – Revenus divers	
45 – Dédommagements de collectivités publiques	
46 – Subventions et allocations	
<b>Total des nouveaux revenus induits</b>	<b>-</b>

<b>Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement</b>	<b>-</b>
---	----------

**C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>Année(s) impactée(s)</b>	<b>Dépenses brutes</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses nettes</b>
<b>Vote du crédit par le CM: 2021</b>			
<b>2022</b>	100 000	0	100 000
<b>2023</b>	225 000	0	225 000
<b>2024</b>	175 000	0	175 000
<b>Totaux</b>	<b>500 000</b>	<b>0</b>	<b>500 000</b>

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit d'étude de 500 000 francs destiné à la rénovation de la muséographie et de la scénographie des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 500 000 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.